

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 23 janvier 2019 à 14 h 05, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Suzanne Verreault
Mme Émilie Villeneuve

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Michelle Morin-Doyle
M. Steeve Verret
M. Patrick Voyer

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2019-0087 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la cession des contrats adjugés à *Les Produits Municipaux (QC) division de Corix*, à *Réal Huot inc.* (Appel d'offres public 51303) - **AP2019-011** (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la cession des contrats pour la fourniture de produits de fonte (appel d'offres 51303 - Lots 2 et 3) de *Les Produits Municipaux (QC) division de Corix*, à *Réal Huot inc.*, à compter du 4 février 2019.

CE-2019-0088 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le bail entre la Ville de Québec (locataire) et l'Université Laval (locateur), relatif à la location d'espaces situés sur et dans le pavillon Félix-Antoine-Savard – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - DE2019-022 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du bail en vertu duquel l'Université Laval loue à la Ville de Québec des espaces situés sur et dans le pavillon *Félix-Antoine-Savard* sis au 2325, rue des Bibliothèques, Québec (Québec) G1V 0A6, connu et désigné comme étant le lot 2 077 144 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une durée de huit ans, débutant le 1^{er} mars 2019 et se terminant le 28 février 2027, incluant une option de renouvellement de sept ans, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au bail joint au sommaire décisionnel. Conformément à l'article 4.3.F de l'entente de collaboration intervenue entre la Ville de Québec et l'Université Laval, aucun loyer ne sera perçu par l'Université Laval pour ce bail tant que l'entente de collaboration sera en vigueur;
- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer, en tant que représentant de la Ville de Québec, ledit bail.

CE-2019-0089 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la programmation de travaux et son envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 - IN2019-001 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'engagement à respecter les modalités du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*, qui s'appliquent à la Ville;
- 2° l'engagement à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*;
- 3° l'approbation du contenu et l'autorisation de l'envoi, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la programmation de travaux jointe au sommaire décisionnel, et de tous les autres documents exigés par ce Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre;

- 4° l'engagement à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
 - 5° l'engagement à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
 - 6° l'attestation que la programmation des travaux, jointe au sommaire décisionnel, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2019.
-

CE-2019-0090 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le budget pour l'exercice financier 2019 de la *Société municipale d'habitation Champlain* - **SO2019-001 (Ra-2101)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation intégrale du budget 2019 de la *Société municipale d'habitation Champlain* (SOMHAC);
 - 2° la mise à la disposition de la SOMHAC d'un fonds de roulement n'excédant pas 1 000 000 \$ pour l'année 2019, le tout tel que prévu à l'article 3.3 des lettres patentes de la SOMHAC.
-

CE-2019-0091 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant l'avenue Royale - Arrondissement de Beauport - **TM2018-232 (Ra-2101)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, relativement au retrait du passage pour piétons sur l'avenue Royale, à proximité du *Terminus des Chutes-Montmorency* du Réseau de transport de la Capitale.

CE-2019-0092 Ratification du renouvellement de l'entente entre la Ville de Québec et L'Institut Canadien de Québec, relative à l'exploitation et aux honoraires de gestion des bibliothèques de la Ville de Québec, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023 (Dossier 53222) - AP2018-841 (CT-2402879) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de ratifier le renouvellement de l'entente entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec* pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2023 par les autorités compétentes;
 - 2° d'autoriser le versement des frais d'exploitation et des honoraires de gestion des bibliothèques de la Ville de Québec pour les années 2019 à 2023.
-

CE-2019-0093 Annulation de l'appel public d'intérêt VQ-48731 relatif à la vente d'un immeuble situé au 11 001, boulevard Valcartier, connu et désigné comme étant le lot 4 787 613 du cadastre du Québec – Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 787 613 du cadastre du Québec et vente de ce même lot – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2018-281 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'annuler l'appel public d'intérêt VQ-48731 pour la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 787 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, situé dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles;
 - 2° d'affecter au domaine privé de la Ville, un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 787 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 807,4 mètres carrés, tel qu'illustré au plan joint à l'offre d'achat;
 - 3° conditionnellement à son affectation au domaine privé de la Ville, de vendre, à *CoraSam inc.*, pour la somme de 202 000 \$, plus les taxes applicables, le lot 4 787 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 807,4 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe sommaire décisionnel.
-
-

CE-2019-0094 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou - AJ2019-001 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- 1° la 2^e Avenue située sur le lot 6 220 950;
 - 2° la rue De Rigauville et la rue Chênevert situées sur le lot 6 255 187.
-

CE-2019-0095 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de Charlesbourg - AJ2019-002 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de Charlesbourg sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- 1° la rue de la Belle-Angélique située sur le lot 5 871 303;
 - 2° la rue des Violoncelles et la rue Jacques-Bédard situées sur le lot 5 805 169;
 - 3° la rue de Dover située sur le lot 6 070 835;
 - 4° la rue Rose-Otis située sur le lot 6 070 835.
-

CE-2019-0096 Avis de modification numéro 1 relatif à la prolongation du renouvellement du contrat pour l'entretien sanitaire de bâtiments - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public VQ-46176) - AP2018-770 (CT-2400343) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 16 864,54 \$, excluant les taxes, pour la prolongation du renouvellement du contrat pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2019, adjugé à *Nettoyage Logic inc.*, en vertu de la résolution CA-2017-0411 du 22 novembre 2017, pour l'entretien sanitaire de bâtiments de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0097 Adjudication d'un contrat de services techniques pour un technicien de niveau senior (Appel d'offres public 50469) - AP2018-829 (CT-2403935) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Momentum Technologies inc.*, le contrat de services techniques pour un technicien de niveau senior, pour une somme de 142 400 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 50469 et à sa soumission du 24 mai 2017.

CE-2019-0098 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le service de location de véhicules sans chauffeur - Lot 1 (Appel d'offres public VQ-47991) - AP2018-830 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 20 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé selon la délégation de pouvoirs en vigueur à *Location Sauvageau inc.*, pour le service de location de véhicules sans chauffeur, du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2019 - Lot 1, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0099 Adjudication de contrats de services professionnels - Réseau structurant de transport en commun - Études géotechniques et environnementales - Lots 1 et 2 (RST180918) (Appel d'offres public 52999) - AP2018-842 (CT-2406516, CT-2406521) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1^o adjuge, à *Englobe Corp.*, les contrats de services professionnels - Réseau structurant de transport en commun - Études géotechniques et environnementales - Lot 1, pour une somme de 589 750 \$, excluant les taxes, et lot 2, pour une somme de 309 120 \$, excluant les taxes, (RST180918), conformément à la demande publique de soumissions 52999 et à ses soumissions du 12 décembre 2018;
- 2^o autorise *Englobe Corp.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Bureau de projet du Réseau structurant de transport en commun de Québec.

CE-2019-0100 Renouvellement d'un contrat pour la fourniture de matériel électrique - Lot 3 (VQ-48014) - AP2019-001 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Lumen, division de Sonepar Canada inc.*, pour la fourniture de matériel électrique, lot 3, du 6 avril 2019 au 5 avril 2020, conformément aux conditions prévues au cahier des charges VQ-48014 et selon les prix unitaires de sa soumission du 11 février 2016, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0101 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la réhabilitation de conduites d'égout 2018 - Lot 2 (PSO170790) - Arrondissements de Charlesbourg, de Beauport et de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 51464) - AP2019-003 (CT-2404764) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 298 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0749 du 18 avril 2018, pour la réhabilitation de conduites d'égout 2018 - Lot 2 (PSO170790) - Arrondissements de Charlesbourg, de Beauport et de La Haute-Saint-Charles, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0102 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour les travaux de construction du poste de pompage des Canetons (PSP150403) - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 49080) - AP2019-004 (CT-2404609) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 12 751,77 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-1170 du 21 juin 2017, pour les travaux de construction du poste de pompage des Canetons (PSP150403) - Arrondissement des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0103 Avis de modification numéro 5 relatif au contrat pour la collecte et le transport des ordures et des matières recyclables pour les milieux HCD et dense - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public VQ-48019) - **AP2019-005** (CT-2402019) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 322 821 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Services Matrec inc.*, en vertu de la résolution CV-2015-0989 du 16 novembre 2015, pour la collecte et le transport des ordures et des matières recyclables pour les milieux HCD et dense - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0104 Adjudication d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels - Centre communautaire du parc Bardy - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53032) - **AP2019-006** (CT-2407893) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Solotech Québec inc.*, le contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels - Centre communautaire du parc Bardy - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 146 174,26 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53032 et à sa soumission du 8 janvier 2019.

CE-2019-0105 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil - Pavillon du commerce *Expocité*, transformation en marché public (BAT 2015-189) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres 48858) - **AP2019-012** (CT-2406677) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 46 230 \$ au contrat adjugé à *EMS Structure inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-1764 du 2 novembre 2016, pour des services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil - Pavillon du commerce *Expocité*, transformation en marché public (BAT 2015-189) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0106 Autorisation pour la tenue de l'événement *Hockey bottine au coeur du quartier Saint-Jean-Baptiste*, le dimanche 10 février 2019, sur la rue Saint-Jean, entre les avenues Honoré-Mercier et Turnbull - **A1LS2018-213** (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la *Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean* à tenir l'événement *Hockey bottine au coeur du quartier Saint-Jean-Baptiste*, le dimanche 10 février 2019, de 11 h à 17 h, sur la rue Saint-Jean, entre les avenues Honoré-Mercier et Turnbull;
- 2° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance concernant le bruit sur le domaine public dans le cadre de l'événement *Hockey bottine au coeur du quartier Saint-Jean-Baptiste*, jointe au sommaire décisionnel;
- 3° autorise les installations temporaires telles que chapiteaux et marquises dans le cadre de l'événement, conformément aux dispositions de l'article 19.1 du *Règlement sur la paix et le bon ordre*, R.V.Q. 1091;
- 4° autorise la préparation, le maintien, l'allumage ou l'alimentation d'un feu, conformément aux dispositions de l'article 19.1 du *Règlement sur la paix et le bon ordre*, R.V.Q. 1091 et en conformité avec les consignes émises par les préventionnistes en application du *Règlement sur la prévention des incendies*, R.V.Q. 1207;
- 5° autorise les modifications aux règles de circulation et de stationnement dans la ville de Québec, lors de la tenue de cet événement.

CE-2019-0107 Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique par *Au trait d'union Québec* aux intersections du boulevard Henri-Bourassa et du boulevard Cloutier, du boulevard Henri-Bourassa, de l'avenue du Zoo et de la rue des Acadiens ainsi que du boulevard Jean-Talon Ouest et de l'avenue de Laval - Arrondissement de Charlesbourg - **A4LS2018-077** (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise *Au trait d'union Québec* à effectuer une collecte de fonds sur la voie publique aux intersections suivantes, le 6 juin, entre 7 h et 13 h, au profit de leur organisme, et ce, conditionnellement à la disponibilité des employés manuels de la Ville pour l'installation sécuritaire de la signalisation mobile temporaire. En cas d'intempéries majeures, la collecte sera reportée au vendredi 7 juin :

- boulevard Henri-Bourassa et boulevard Cloutier, du réseau local;
 - boulevard Henri-Bourassa, avenue du Zoo et rue des Acadiens, du réseau artériel;
 - boulevard Jean-Talon Ouest et avenue de Laval, du réseau artériel.
-

CE-2019-0108 Subvention à *Les Productions Recto-Verso Québec inc.*, pour l'événement *Mois Multi 2019* - **CU2019-003** (CT-2407160) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 62 500 \$ à *Les Productions Recto-Verso Québec inc.* pour l'événement *Mois Multi 2019*.

CE-2019-0109 Subvention au *Centre R.I.R.E. 2000*, au *Conseil panafricain de Québec* et à la *Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec*, pour la réalisation d'activités soulignant le *Mois de l'histoire des Noirs* - **LS2019-001** (CT-2407386) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 5 000 \$ au *Centre R.I.R.E. 2000*, de 5 000 \$ au *Conseil panafricain de Québec*, et de 5 000 \$ à la *Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec*, pour la réalisation d'activités soulignant le *Mois de l'histoire des Noirs*.

CE-2019-0110 Subvention à l'*École d'architecture de l'Université Laval*, pour la tenue d'une série de conférences *Les instantanés d'architecture 2018-2019* - **PA2018-196** (CT-2408072) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 5 000 \$ à l'*École d'architecture de l'Université Laval* pour la tenue d'une série de conférences *Les instantanés d'architecture 2018-2019*.

CE-2019-0111 Subvention à la *Fondation du cégep Garneau* pour l'émission d'une bourse d'études pour l'année 2018-2019 - **PO2019-001** (CT-2407319) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 500 \$ à la *Fondation du cégep Garneau* pour l'émission d'une bourse d'études pour l'année scolaire 2018-2019.

CE-2019-0112 Abolition d'un poste de commis intermédiaire à la Division du quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux du Service de protection contre l'incendie, création d'un poste de commis spécialisé à la Division du quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux du Service de protection contre l'incendie et promotion de monsieur Marc Chandonnet (ID. 060012) - **RH2018-1161** (Modifiée par CE-2020-0066) (CT-RH2018-1161) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 40716), à la Division du quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux du Service de protection contre l'incendie;
 - 2° crée le poste de commis spécialisé (F500), classe 4 (poste no 43511), à la Division du quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux du Service de protection contre l'incendie;
 - 3° promeuve monsieur Marc Chandonnet (ID. 060012), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de commis spécialisé (F500), classe 4 (poste no 43511), à la Division du quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-0113 Abolition d'un poste de conseiller en développement organisationnel à la Direction générale, création d'un poste d'agent de secrétariat à la Section de la prévention et de la brigade scolaire de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et qualité du milieu et mutation de madame Marie-France Dufresne (ID. 121636) - **RH2018-1163** (CT-RH2018-1163) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de conseiller en développement organisationnel, classe 2 (poste no 42639) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Direction générale;
- 2° crée le poste d'agente de secrétariat, classe 3 (poste no 43520) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section de la prévention et de la brigade scolaire de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et qualité du milieu;
- 3° mute madame Marie-France Dufresne (ID. 121636), employée permanente, de son poste d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 39463), à la Division de la réponse citoyenne du Service de l'interaction citoyenne au poste d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 43520), à la Section de la prévention et de la brigade scolaire de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et qualité du milieu, avec effet le 27 janvier 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0114 Modification d'un poste de technicien en environnement et salubrité, classe 6, en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité, classe 6, à la Section des inspections résidentielles à la Division du contrôle du milieu, déplacement de ce poste à la Section des permis aux projets majeurs à la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles et déplacement de madame Yenny Zambrano (ID. 118760) - **RH2018-1165** (CT-RH2018-1165) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de technicien en environnement et salubrité (F706), classe 6 (poste no 42623), en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43512) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section des inspections résidentielles à la Division du contrôle du milieu de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;
- 2° déplace le poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43512), de la Section des inspections résidentielles à la Division du contrôle du milieu à la Section des permis aux projets majeurs à la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;
- 3° déplace madame Yenny Zambrano (ID. 118760), employée permanente, à l'emploi de technicienne du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43512), à la Section des permis aux projets majeurs à la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0115 Promotion de madame Geneviève Martin (ID. 017979) à titre de responsable d'équipements à la Section du loisir communautaire de la Division de la culture et des loisirs au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - **RH2018-1170** (CT-RH2018-1170) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve madame Geneviève Martin (ID. 017979), employée permanente, à titre de responsable d'équipements (D423), classe 5 (poste no 42866), à la Section du loisir communautaire de la Division de la culture et des loisirs au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0116 Nomination de monsieur Yves Desgagnés (ID. 072236) en qualité d'employé permanent à l'emploi de chef aux opérations de la Division des opérations d'ExpoCité - RH2019-009 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Yves Desgagnés (ID. 072236), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de chef aux opérations de la Division des opérations d'ExpoCité avec effet le 6 janvier 2019.

CE-2019-0117 Subvention annuelle à JeunesExplo - Stages d'un jour dans le cadre du programme Jeunes explorateurs d'un jour - Édition 2019 - RH2019-011 (CT-2407047) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention annuelle de 3 000 \$ à JeunesExplo - Stages d'un jour dans le cadre du programme Jeunes explorateurs d'un jour - Édition 2019.

CE-2019-0118 Nomination de monsieur Matthieu Bélanger (ID. 039883) à titre de directeur de section TI par intérim à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information - RH2019-013 (Modifiée par CE-2019-0240) (CT-RH2019-013) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Matthieu Bélanger (ID. 039883), employé permanent, à titre de directeur de section TI (D385) par intérim, classe 3 (poste no 36992), à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0119 Retraite le 1^{er} février 2019 de monsieur Martial Côté (ID. 010589), contremaître aux bâtiments et structures au Service de la gestion des immeubles - RH2019-018 (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Martial Côté (ID. 010589), contremaître aux bâtiments et structures (poste no 41183) au Service de la gestion des immeubles, le 1^{er} février 2019.

CE-2019-0120 Travaux de construction du centre communautaire Saint-Roch / Prolongation des heures de travaux pour la coulée et la finition des dalles de béton du jeudi 24 janvier 2019, à 21 h, au vendredi 25 janvier 2019, à 6 h, ainsi que du mercredi 20 février 2019, à 21 h, au jeudi 21 février 2019, à 6 h - [GI2019-001](#) (Modifiée par CE-2019-0627) (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux à réaliser pour la construction du centre communautaire Saint-Roch et du nouveau *YMCA de Québec*, jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0121 Fin d'emploi de monsieur Jonatan Bérubé (ID. 169309), directeur des communications au Cabinet de l'opposition - [RH2019-038](#) (CT-RH2019-038) — (Ra-2101)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la fin d'emploi de monsieur Jonatan Bérubé (ID. 169309), directeur des communications (poste 38719) au Cabinet de l'opposition, avec effet le 25 janvier 2019.

La séance est levée à 14 h 40

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/id